

Thème général : projet inter-régional dans l'Océan Indien autour des cultures hip-hop

Évaluation du dispositif de Structuration régionale (Réunion-Mayotte) et inter régionale (ZONE OI) des acteurs-opérateurs des cultures urbaines, porté par le collectif Hip hop 974/Village Titan à La Réunion, Hip Hop Évolution à Mayotte et Attitude à Montpellier.

Questions évaluatives/problématique de l'évaluation

Les réunions de travail avec les porteurs de projet ainsi que l'analyse des entretiens de cadrage individuel ont amené l'équipe d'évaluation, à proposer de centrer la problématique d'analyse autour de trois questionnements :

- **Question 1 : Dans quelle mesure et dans quels cas le projet a-t-il contribué à établir une démarche de coopération pérenne entre les acteurs de la scène hip-hop des différents territoires ?**
- **Question 2 : Dans quelle mesure et dans quels cas les actions conduites dans le cadre du projet ont contribué à l'engagement des acteurs de la scène hip-hop dans un processus de professionnalisation ou de structuration interne reconnus par les financeurs ?**
- **Question 3 : Dans quelle mesure et dans quels cas les actions conduites dans le cadre du projet ont contribué à améliorer les possibilités d'insertion culturelle, sociale et professionnelle des jeunes participant aux activités du projet ?**

Le projet

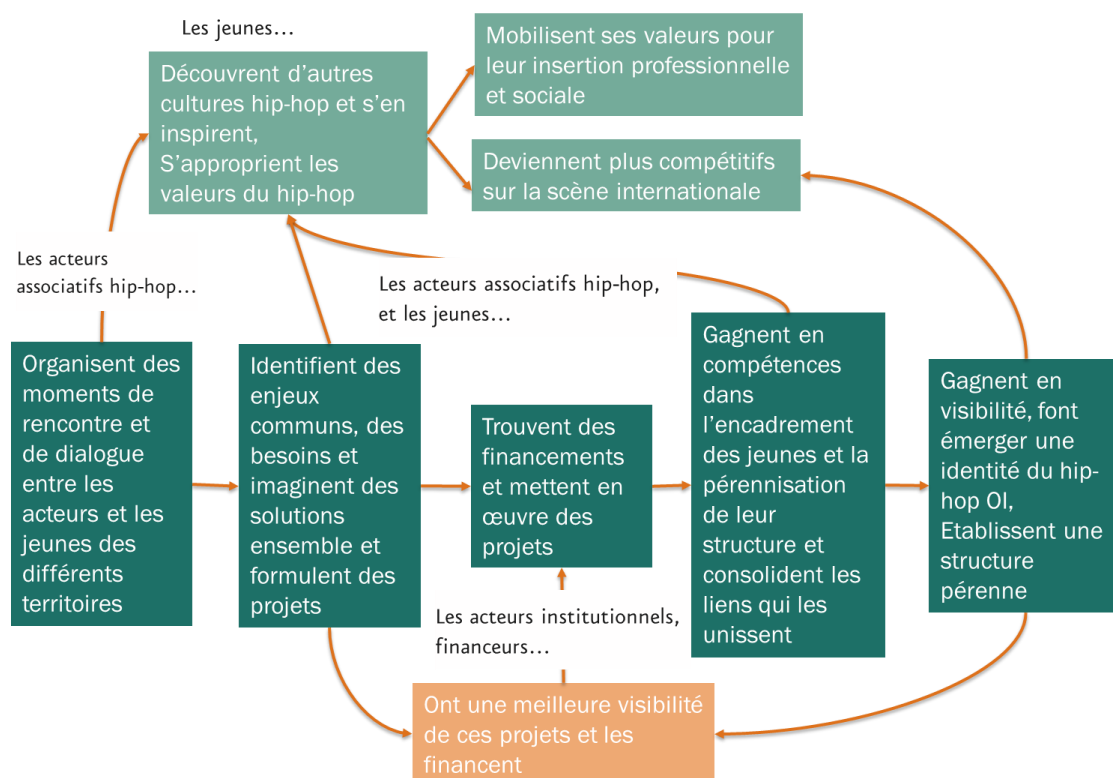
Ce projet co-animé par le collectif Hip hop 974/Village Titan à La Réunion, Hip Hop Évolution à Mayotte et Attitude à Montpellier, porte sur la co- construction d'un projet inter-régional Océan Indien autour des cultures hip-hop

Ses objectifs sont de :

- 1- Consolider la collaboration Réunion/Mayotte, sans enjeu d'institutionnalisation et de subordination entre les deux territoires
- 2- Développer et organiser un réseau hip-hop océan indien en adoptant des modes de réflexions démocratiques et participatifs, dans les champs culturels et éducatifs, à destination de la jeunesse
- 3- Élaborer et développer le projet inter-régional, répondant aux priorités et aux enjeux communs des territoires.

Les territoires concernés sont au-delà de la Réunion et Mayotte, les Comores, l'île Maurice, Madagascar et l'Afrique du Sud. Ces territoires ont été choisis étant donné des liens préexistants entre les acteurs de la danse hip-hop de ces territoires et les co-porteurs via notamment l'organisation de « battle » de danse.

Figure 5 : La logique d'intervention initiale du projet (réalisée par Quadrant Conseil)



Du fait des difficultés rencontrées, les activités du projet se sont donc concentrées sur la **réalisation d'un diagnostic** auprès de 30 acteurs de la scène hip-hop sur les différents territoires et **l'organisation de temps d'échanges entre les membres de l'équipe projet et des différents territoires** pour identifier des besoins et premières pistes d'actions.

Les objectifs de l'évaluation

Devant les difficultés rencontrées dans la conduite du projet l'équipe d'évaluation d'un commun accord avec le FEJ a réorienté sa mission vers un appui:

- **A la formalisation des enjeux (réalisation de revue de la littérature, théorie du changement, problématisation des questionnements)**
- **A la coopération (identification des enjeux, réalisation d'un baromètre de la coopération, co-animation de réunion)**
- **A la réalisation du diagnostic (appui technique à la conception et analyse des entretiens, analyse de réseau issue des entretiens).**

La méthode d'évaluation

Une évaluation basée sur la théorie

L'équipe d'évaluation avait en amont envisagé de conduire une évaluation basée sur la théorie. Cette démarche d'évaluation analytique, qui a pour ambition d'étudier une politique publique comme **une chaîne causale**, allant de l'intervention initiale à l'impact final.

La « théorie » structure à la fois le cadrage du champ de l'évaluation, l'organisation de la collecte de données, l'analyse des résultats et impacts, et la façon dont est porté le jugement. Une fois la théorie de programme établie, celle-ci devient « l'échafaudage » sous-tendant les questions évaluatives, la collecte de données et l'analyse.

Si cette première approche a permis de structurer la phase de cadrage, elle n'a pas pu faire l'objet de collecte de données puisque le projet n'est pas parvenu à conduire les actions envisagées.

Devenue un accompagnement

Définition du concept de coopération

Selon l'anthropologue américaine Margaret Mead, il s'agit du fait « *d'œuvrer ensemble dans un but commun* ».

L'institut des territoires coopératifs en propose une autre définition : coopérer c'est avant tout être « *co-auteurs d'une œuvre commune* », les objectifs pouvant différer d'un co-auteur à l'autre.

Il ne s'agit donc pas seulement de travailler ensemble (collaborer), mais bien de **produire collectivement une œuvre dans laquelle les auteurs se réalisent et s'accomplissent.**

Cela passe donc par un processus plus exigeant, car cela demande : (i) D'établir des relations d'égal à égal sans faire abstraction des responsabilités de chacun ; (ii) De s'appuyer sur les valeurs et motivations spécifiques à chacun et donc une relation à soi et aux autres différentes que ce dont on peut être accoutumé.



Les outils

- ✓ **Entretiens**
- ✓ **Analyse documentaire**
- ✓ **Revue de la littérature**
- ✓ **Animation d'ateliers**
- ✓ **Baromètre de la coopération**
- ✓ **Analyse de réseau**



Les résultats

Cette évaluation n'a pas été en mesure de générer des résultats du fait des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet et l'interruption de l'expérimentation.



Les autrices de l'évaluation

Agathe Devaux-Spatarakis est consultante et chercheuse pour la Scop Quadrant Conseil. Agathe conduit des missions d'évaluation de politiques publiques et d'accompagnement méthodologique pour le compte d'organisations publiques en France et à l'international. Docteure en science politique elle est spécialisée dans les méthodes d'évaluation d'impact, de l'innovation et des expérimentations ainsi que l'étude de l'utilisation des résultats par les décideurs publics.

Juliette Alouis est consultante à Quadrant Conseil. Dans ce cadre, elle participe à des missions d'évaluations de politiques publiques auprès des administrations européennes et nationales et des collectivités territoriales ainsi qu'au développement commercial de la structure.